



natura

LE CRET DES ROCHES

Département du Doubs

Altitudes : 486 - 779 m

Surface indicative : 60 ha

Référence : FR4301288

Communes concernées :

Pierrefontaine-les-Blamont
Pont-de-Roide

NATURE DU SITE

Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Fourrés sclérophylles* - Habitats rocheux - Forêts.

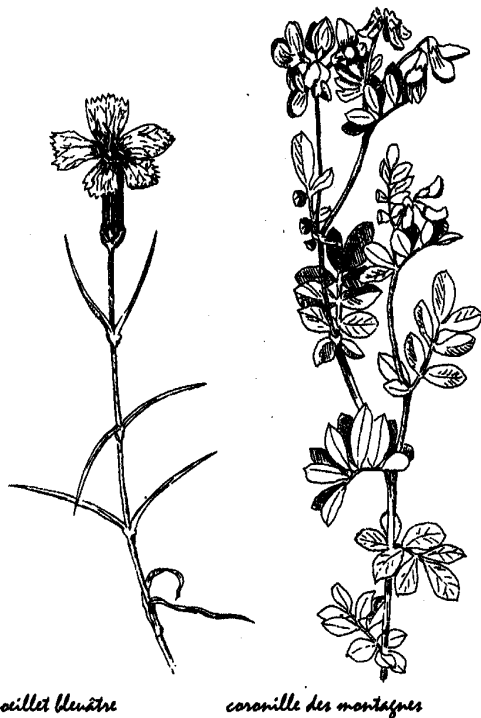
DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Au sud de l'agglomération montbéliardaise, une falaise de calcaire d'âge Jurassique supérieur domine la ville de Pont-de-Roide d'une centaine de mètres. Sa formation résulte d'un double phénomène : formation du flanc nord de l'anticlinal du Lomont par redressement des couches calcaires des collines pré-jurassiennes, puis érosion d'un secteur fragilisé par la tectonique, en combe latérale marneuse. Le Crêt des Roches domine cette combe. Le bas de la corniche est recouvert par un manteau d'éboulis plus ou moins liés par des argiles de décalcification. La falaise présente une déclivité ouest en direction de la vallée du Doubs. L'orientation de la crête rocheuse principale sud-sud-ouest présente un coude nord/nord-ouest, puis une partie ouest. Le revers du crêt, en partie boisé, est incliné vers le nord-est.

Ce secteur appartient, comme les collines pré-jurassiennes du pays de Montbéliard, au compartiment floristique bâlois et alsatique, c'est-à-dire d'influence alsacienne, où se développe une végétation typique de l'étage montagnard inférieur. Il présente des milieux caractéristiques et une flore particulièrement intéressante, variant en fonction de l'exposition :

- ⇒ **La forêt** du versant nord, installée sur une pente rocailleuse, est dominée par une hêtraie froide dont la strate herbacée est colonisée par la dentaire penné et l'actée en épis. Traitée en futaie régulière, le hêtre est dominant avec des strates arbustives et herbacées pauvres.
- ⇒ **La corniche**, exposée au sud, est un milieu où le sol est très réduit et le recouvrement herbacé faible (inférieur à 50 % de la surface). Elle héberge, dans ses fissures, des plantes pionnières (dites chasmophytes c'est-à-dire colonisants de faibles épaisseurs de terre accumulées dans les fissures de roche) soumises à des conditions écologiques sévères. Elle présente des espèces remarquables, en limite de leur aire de distribution. Ce sont, par exemple, le daphné des Alpes ou encore l'épervière à feuilles de scorzonère qui a presque disparu du site. Le pied de falaise est boisé. Le piétinement induit par la pratique de l'escalade, sur une partie importante du linéaire, limite cependant le développement de la flore herbacée.
- ⇒ Entre la corniche et la forêt, une **pelouse xérique** (très sèche) est installée sur un sol peu épais de pente faible ou nulle. Elle comporte des espèces relictuelles de végétation herbacée primaire, c'est-à-dire non

influencée par l'homme, réalisant des associations végétales typiquement médio-européennes. Le recouvrement herbacé est important, on y trouve, par exemple, la coronille des montagnes, l'ibéride des rochers et l'oeillet bleuâtre qui sont protégés au niveau régional.



- ⇒ **Le manteau pré-forestier** constitue une association thermophile de petite surface, développée entre la forêt et la pelouse.
- ⇒ **Le domaine forestier**, exposé au sud/sud-ouest présente une chênaie thermophile qui précède la hêtraie chaude avec l'hépatique à trois lobes également protégée sur le territoire

régional. Sur le secteur nord, quelques plantations résineuses ont été réalisées à proximité de la corniche. Leur état sanitaire médiocre et les faibles potentialités du sol ne permettent pas d'escompter un rendement optimal.

⇒ A proximité du fort, se développent de belles **pelouses mésophiles*** à floraison magnifique en fin de printemps.

Le Crêt des Roches constitue un important site de migration postnuptiale des oiseaux (127 000 oiseaux dont 1 300 rapaces ont été observés durant l'automne 1988). Il abrite des insectes thermophiles telle que la mante religieuse et le criquet italien peu communs en Franche-Comté.

Actuellement, les pelouses xérophiles (installées sur des milieux très secs) et les groupements rupicoles (liés aux rochers) voient localement leur développement limité par la pratique de l'escalade, la présence de sentiers et d'installations touristiques. Le surpiétinement induit alors la destruction des végétaux.

POLITIQUE DE PRESERVATION ACTUELLE

Le récent classement en réserve naturelle volontaire du Crêt des Roches, la révision d'aménagement forestier, ainsi qu'une concertation fréquente avec les associations de pratique des loisirs sont de nature à satisfaire les objectifs de préservation exprimés dans Natura 2000.

OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

- ◆ Préserver les corniches et pelouses
- ◆ Préserver les forêts de versant
- ◆ Conserver la diversité structurale de l'ensemble pelouse, prairie, fruticée et forêt.

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Justifie la proposition de site d'intérêt communautaire, en vue d'intégrer le réseau Natura 2000 comme Zone spéciale de conservation.

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
5130	Formations à Genévrier sur landes ou pelouses calcaires	
6110	Pelouses sèches calcaires	*
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	*
8160	Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	*
9150	Hêtraies calcicoles* à céphalantère	

Espèce animale, inscrites à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom de l'espèce
Invertébrés	Lucane cerf-volant

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées sur le site :

	Végétaux	Invertébrés	Autres Vertébrés
Niveau européen	/	1	/
Niveau national	/	/	/
Niveau régional	8	/	/

GLOSSAIRE

Calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur sols riches en calcium.

Mésophile : conditions moyennes dans un gradient sécheresse - humidité.

Sclérophylle : se dit d'une plante ayant des feuilles à cuticule épaisse, persistante et coriace, comme par exemple le buis.